

FICHE SIGNALEMENT COMMENT SIGNALER DES FAITS ?

Vous êtes VICTIME, TÉMOIN ou avez CONNAISSANCE DE FAITS concernant des comportements inappropriés, des violences sexistes ou sexuelles, des discriminations ou toute forme de violence, vous avez l'obligation de les signaler.

En cas de danger grave et immédiat appelez le **17** (Police ou gendarmerie)
Conseillez à la victime ou à ses parents de **porter plainte**

- **Signaler les faits au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) où se sont déroulés les faits**, par téléphone ou par mail.
Le signalement doit être réalisé dès que possible et comporte :

- Etat civil et coordonnées de la ou des victimes
- Etat civil et coordonnées du ou des mis en cause, si vous en avez connaissance
- Faits détaillés dont vous avez connaissance
- Si ce sont des paroles de victimes, indiquez précisément ses propos
- Lieu où se sont déroulés les faits
- Vos coordonnées

Chaque signalement fait systématiquement l'objet d'un recueil d'informations complémentaires pour déterminer les suites à donner.

Pour rappel, tout événement ou accident grave ayant lieu dans le cadre d'une pratique sportive encadrée, ou dans le cadre d'un Accueil de Mineurs déclaré, ou dans le cadre d'une mission de service civique, doit être signalé sans délai au SDJES de votre département.

Les contacts

Les Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

SDJES 18

Eric BERGEAULT

Conseiller du DASEN en matière de Jeunesse, Engagement et Sports
Chef du SDJES du CHER

sdjes18@ac-orleans-tours.fr

Tél : 02 38 79 38 78

SDJES 28

Vincent POULLIN

Conseiller de la DASEN en matière de Jeunesse, Engagement et Sports
Chef du SDJES d'EURE ET LOIR

ce.sdjes28@ac-orleans-tours.fr

Tél : 02 34 42 94 85

SDJES 36

Axelle TUGEND

Cheffe du SDJES de l'INDRE

ce.sdjes36@ac-orleans-tours.fr

Tél : 02 36 27 61 14 / 06 33 98 48 72

SDJES 37

Yann FRADON

Conseiller du DASEN en matière de Jeunesse, Engagement et Sports
Chef du SDJES d'INDRE ET LOIRE

Sdjes37@ac-orleans-tours.fr

Tél : 02 38 83 48 88

SDJES 41

Maxence LEON-LEVERD

Inspecteur en charge de la prévention et de la lutte contre les violences

Signal.sdjes41@ac-orleans-tours.fr

Tél : 02 34 03 90 44

SDJES 45

Gautier NOUGIER / Marc MONJARET

Inspecteurs en charge de la prévention et de la lutte contre les violences

Signal-sdjes45@ac-orleans-tours.fr

Tél : 06 21 44 66 13 / 06 38 76 86 86

Dans le champ du sport vous pouvez directement adresser votre signalement
à la Cellule nationale à « signal-sports@sports.gouv.fr »,
nos services travaillent toujours en étroite collaboration.

